

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Sigle et titre du cours : CIN 6060 A Cinéma et innovations technologiques

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Doctorat en études cinématographiques ou dans un domaine connexe, terminé.

Expérience de l'enseignement universitaire aux cycles supérieurs.

Expérience de recherche, d'enseignement, de travail ou publications pertinentes aux problématiques abordées dans le séminaire, démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, au cours des cinq dernières années.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Ce séminaire a pour objectif d'étudier l'impact des techniques et des innovations technologiques sur le cinéma. Deux axes d'analyse sont privilégiés: les pratiques et les usages.



Signature du directeur

20 mai 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale